

## 2021

Nos services STELA et SESILE évoluent, et une nouvelle version vous est mise à disposition. *La migration des comptes, paramétrages et historiques n'est pas possible, il est nécessaire de repartir sur une base vide.* Pour cela, merci de remplir le présent formulaire afin de nous indiquer les budgets concernés par la liaison Comptabilité – Parapheur, les circuits de validation, et également la liste des personnes habilitées à transmettre les délibérations (et qui possèdent un certificat électronique) au contrôle de légalité.

Ces nouvelles versions, en plus d'être modernes, apportent de nouvelles fonctionnalités.

**Formulaire à retourner à [san@atd16.fr](mailto:san@atd16.fr) au plus tard le 31/08/2021**

**Nom de la collectivité :** AUSSAC-VADALLE

### Liste des utilisateurs Stela et Sesile :

Les utilisateurs à intégrer dans le tableau ci-dessous sont :

- Les **agents déposants** dans le parapheur Sesile (agent comptable, agent RH) ;
- Les éventuels **validant** des circuits de validation du parapheur (direction, Chef de service, etc.) ;
- Les **signataires** (maire, président, adjoint). Ces utilisateurs signeront à l'aide d'un certificat de signature électronique ou d'un certificat DGFIP.
- Les **agents autorisés** à transmettre les actes au contrôle de légalité

	Nom&Prénom	Courriel <sup>1</sup>	Fonction	Habileté Stela <sup>2</sup> (oui/non)
01	LIOT Gérard	maire@aussac-vadalle.fr	maire	OUI
02	CHAMBRE Damien	adjoint@aussac-vadalle.fr	1 <sup>er</sup> adjoint	OUI
03	KERJEAN Madeleine	mad.kerjean@gmail.com	2eme adjointe	OUI
04	LIOT Régine	liotregine16@gmail.com	3eme adjointe	OUI
05	CROIZARD Céline	mairie@aussac-vadalle.fr	secrétaire	OUI
06				

<sup>1</sup> doit être unique par utilisateur car le courriel sera l'identifiant de connexion au parapheur.

<sup>2</sup> personnes munies d'un certificat électronique à leur nom et ayant l'autorisation de transmettre les actes au contrôle de légalité

## Budget concerné :

Libellé du budget	SIREN	Code App Helios (ex:VHPCE21)
Commune	21160024	GHELPES2

## Circuit de validation:

Indiquer ci-dessous les différents circuits de validation de votre collectivité.

*Ex1: L'ensemble des bordereaux est déposé par l'agent comptable, puis signé par le maire.*

*Ex2: Les bordereaux de dépenses sont validés par les chefs de services, puis signés par le maire, ou par le 1<sup>er</sup> adjoint si le maire est absent.*

Budget(s) concerné(s)	Circuit(s) de validation et de signature souhaité(s)
Commune	L'ensemble des bordereaux est déposé par l'agent comptable puis signé par le maire ou l'un des adjoints

*Conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles communiquées, droit qu'il peut exercer en faisant une demande écrite par courrier adressée à :  
Agence Technique Départementale de la Charente - Domaine de la Combe - 241 rue des Mesniers - 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente.*